

Lyon, novembre 2017

AVEC AMIANTE360-EXPOSITION, SOGELINK DÉVELOPPE UNE SOLUTION SPÉCIFIQUE POUR AMÉLIORER LA PROTECTION DES SALARIÉS INTERVENANT SUR LES CHANTIERS

Deux ans après la présentation d'Amiante360, solution innovante de gestion du risque amiante, Sogelink complète sa démarche avec **Amiante360-Exposition**.

Saluée par le Prix de l'Innovation 2017 du SNED (Syndicat National des Entreprises de Démolition), Amiante360-Exposition est destinée à faciliter le suivi des chantiers et des expositions du personnel dans le cadre d'opérations de déconstruction et de désamiantage. Alors que la solution Amiante360 est conçue pour les donneurs d'ordres, les bailleurs sociaux et tous ceux qui disposent d'un patrimoine bâti important, Amiante360-Exposition s'adresse aux **entreprises qui font de la maintenance autour de l'amiante (sous-section 4) et à celles qui font de la déconstruction – démolition dans l'amiante (sous-section 3)**.

« Cette solution, développée pour répondre aux problématiques des professionnels du secteur, est totalement indépendante par rapport à Amiante360. Elle permet aux entreprises concernées de respecter la réglementation, non seulement au niveau du code de la santé publique, mais aussi au niveau du code du travail. La réglementation prévoit, en effet, des temps maximums d'exposition pour chaque salarié en fonction du taux d'empoussièrement, des équipements qu'il porte pour ces interventions : masques à oxygène ventilés, combinaisons dédiées... » indique Gilles le Poulard, Responsable Business Unit Amiante360.

GÉRER LE TEMPS D'EXPOSITION DES SALARIÉS, DU MATÉRIEL ET DES CONSOMMABLES

Pour présenter une solution adaptée à la réalité du terrain, Sogelink s'est appuyé sur les retours d'expérience d'entreprises directement concernées. Pour la problématique liée à la sous-section 4 (maintenance autour de l'amiante – SS4), c'est le CHU du Brest qui a été précurseur. « Ils avaient déjà choisi Amiante360 pour gérer leur patrimoine bâti et comme ils ont des opérateurs en charge de la maintenance, ils avaient besoin d'une solution plus orientée terrain pour suivre l'exposition de leurs collaborateurs, mais aussi pour gérer le matériel et les consommables en contact avec l'amiante » confirme Gilles le Poulard.

Pour les entreprises intervenant en sous-section 3 (déconstruction – démolition dans l'amiante – SS3), Sogelink a collaboré de la même façon avec ses clients « pilotes ».

« Nous avons fait des propositions précises à Sogelink pour que cette solution soit réellement adaptée à nos besoins » confirme Romain Raia, Responsable technique amiante chez Eiffage Chastagner. Ainsi, la filiale d'Eiffage spécialisée dans la démolition a par exemple demandé, l'intégration du calcul de la VLEP (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle), la possibilité de faire signer les opérateurs ou encore l'intégration d'une trame de plan de retrait.

UNE SOLUTION SIMPLE ET GLOBALE ADAPTÉE AUX BESOINS CLIENTS

Parfaitement adaptée aux besoins des entreprises dont les salariés sont confrontés à ce risque, la solution Amiante360-Exposition permet une gestion simple et globale du risque amiante. Grâce à cette plateforme collaborative, les entreprises peuvent en effet générer leurs documents de chantiers en quelques clics, gagner du temps dans la gestion des chantiers et le suivi des expositions, échanger facilement avec les différents interlocuteurs, centraliser leurs données amiante, respecter la réglementation en vigueur et, enfin, tracer et archiver leurs documents amiante.

Toujours à l'écoute de ses clients, une des valeurs déterminantes à laquelle le groupe adhère et qui anime chacun de ses projets, Sogelink a voulu proposer une solution qui répond aux problématiques rencontrées par les entreprises. Avec Amiante360-Exposition, le groupe apporte donc non seulement une réponse à leurs attentes, mais aussi une solution réellement à la hauteur des enjeux de santé publique. Chaque année, en effet, 5 000 cas de maladies professionnelles liées à l'amiante sont reconnus et l'amiante est aujourd'hui la 2^{ème} cause de maladies professionnelles (source INRS).

RAPPEL SUR AMIANTE360

Avec le lancement d'Amiante360 en octobre 2015, solution dédiée à la gestion du risque amiante, Sogelink apporte une réponse concrète et efficace à une problématique complexe et plus que jamais d'actualité. Les propriétaires publics ou privés ainsi que les nombreux professionnels concernés comme les syndicats de copropriétaires, maîtres d'ouvrage, gestionnaires de patrimoine, opérateurs de repérage, entreprises de déconstruction et de désamiantage, disposent désormais d'une solution unique pour maîtriser le risque amiante et satisfaire à leurs obligations réglementaires.

Amiante360 se positionne comme le seul outil de gestion patrimoniale qui apporte à chaque acteur les moyens de remplir sa mission dans le respect de la réglementation. Cette solution, disponible en ligne sur abonnement, permet d'encadrer les échanges entre les intervenants et de simplifier le suivi des démarches liées à l'amiante.

En 2017, Sogelink a développé, en plus du module Exposition, une application mobile Amiante360, dédiée aux opérateurs de repérage.

À PROPOS DE SOGELINK

Créé en 2000, Sogelink conçoit, développe et commercialise des solutions logicielles métiers et SaaS (Software as a Service) pour les travaux publics et le bâtiment. Le groupe est un acteur reconnu pour son expertise dans le domaine de la simplification des obligations réglementaires et de la dématérialisation des documents associés. Sa solution historique DICT.fr, devenue la référence pour les acteurs concernés par les travaux à proximité des réseaux, traite plus de 80 % des DT-DICT émises en France. Chaque mois, 1,5 million de documents sont échangés sur cette plateforme web, qui compte quelque 60 000 utilisateurs.

Dirigé par Ignace Vantorre, Président-Fondateur, le groupe a toujours su étoffer son offre en anticipant les évolutions réglementaires et les attentes des professionnels du BTP. Sogelink place l'innovation au cœur de ses préoccupations en consacrant 20 % de son chiffre d'affaires à la R&D et au déploiement de nouvelles solutions. Son expérience de plus de 17 ans dans le domaine du BTP lui permet aujourd'hui, d'apporter à tous les acteurs de l'écosystème des travaux, des réseaux et du patrimoine une réponse adaptée à leurs besoins métier. Le groupe, qui emploie 160 collaborateurs, a enregistré près de 33 M€ de chiffre d'affaires en 2016. Le Groupe est désormais détenu majoritairement par Naxicap Partners, Ignace Vantorre et le management complètent l'actionnariat.

CONTACTS PRESSE

CHRISTELLE CIMETIÈRE

Agence EMC

+33 4 72 19 69 36

ccimetiere@agence-emc.com